

Monsieur le directeur de la DRFiP de Paris et Ile de France,

Dans la perspective de l'audience du 4 octobre 2012, nous vous rappelons les exigences exprimées par nos organisations syndicales lors de la rencontre avec le directeur général :

- Avoir rapidement des réponses concrètes à nos revendications sur l'emploi, la rémunération, la reconnaissance des qualifications et les conditions de travail.
- L'arrêt des restructurations et l'établissement d'un bilan de la DGFIP avant toute reprise du dialogue social relatif aux métiers.
- Des garanties pérennes sur la non individualisation des rémunérations se traduisant notamment par la non application de la PFR.

Lors du CTR du 25 septembre 2012, le directeur général n'a fourni aucun gage de rupture avec les politiques antérieures. Face aux situations de faillite et de souffrance dans les services, les discours lénifiants sur les conditions de vie au travail et la reconnaissance des agents ne suffisent pas.

A la DRFiP de Paris, la situation dans les services est critique. Nous refusons, avec les agents, de choisir entre conditions de travail, abandon de missions ou recul sur les règles de gestion.

Les suppressions d'emplois, ainsi que le nombre de vacances d'emplois ne sont pas supportables. A Paris, selon les chiffres livrés au cours du CTL du 18 septembre, ce sont 89,7 emplois vacants pour la seule catégorie B. Au total, 171,6 vacances sont recensées, avec des services notamment dans les 16ème et 17ème arrondissements à 50 % d'emplois vacants. Pour ce calcul, vous intégrez les agents ALD. De plus, nombre d'agents des équipes de renfort comblent des emplois vacants.

Ce constat doit vous conduire à exiger un véritable plan de recrutement afin de garantir l'exercice de l'ensemble de nos missions, dans de bonnes conditions de travail, dans le respect des règles de gestion (que vous avez vous-même négociées au niveau national).

Nous avons été très choqués d'entendre le Directeur du pôle pilotage et ressources préconiser une plus grande flexibilité sur Paris au mépris des règles existantes.

Les organisations syndicales tiennent à vous mettre en garde contre toute tentative de remise en cause des affectations à la RAN-arrondissement et exigent un engagement ferme de votre part.

En matière de règles de vie, nous dénonçons la réécriture de la circulaire du 10 décembre 2010, sans vrai débat de fond, sur des sujets pourtant essentiels impactant par exemple les agents parisiens sur les délais de route.

Au même titre que nos représentants nationaux, nous exigeons l'arrêt immédiat des restructurations sur Paris tant qu'un bilan contradictoire de la fusion n'est pas engagé.

Dans le cadre imposé de ces restructurations, il n'est pas acceptable de continuer à faire subir aux agents et au public des nuisances répétées du fait de travaux menés au pas de charge. Vous avez la responsabilité de faire respecter avec la plus grande rigueur les normes d'hygiène et de sécurité relatives aux conditions de travail dans tous les services. Cela est en lien direct avec l'impératif d'un budget de fonctionnement à la hauteur des besoins.

A l'occasion de votre prise de fonction, nous espérons des réponses positives à ces revendications, à défaut, ce serait faire le choix délibéré d'enfermer les services et les agents dans une politique destructrice, tant pour nos missions, pour la santé psychologique des collègues, que pour la qualité du service rendu aux usagers.

Nous espérons que les nouveaux engagements politiques en matière de dialogue social sauront trouver l'écho nécessaire à tous les échelons de notre administration.